



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Financement des
sociétés

800, square Victoria, 22^e étage,
C.P. 246, Tour de la Bourse,
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Tél. : (514) 940-2150
Télécopieur (514) 873-6155

**DANS L'AFFAIRE DE L'INSTRUCTION CANADIENNE 43-201
RÉGIME D'EXAMEN CONCERTÉ DU PROSPECTUS ET DE LA NOTICE ANNUELLE**

ET

DANS L'AFFAIRE DE

GROUPE ADF INC.

Le présent document de décision du régime d'examen concerté confirme que les avis d'acceptation des autorités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard et de Terre-Neuve ont été produits pour la notice annuelle initiale de l'émetteur datée du 14 juin 2000.

Fait à Montréal le 20 mars 2001

(s) *Josée Deslauriers*
Chef du service du financement des sociétés

SEDAR projet n° 305248

À : M. Frédérick Boucher, avocat
Martineau Walker